



ÉTUDE DE VÉGÉTALISATION DU CENTRE-VILLE DE PONS

Approuvé par le Conseil Municipal
Délibération n° 20230927K



Plan de végétalisation du centre-ville de Pons

L'objectif de ce plan est de fournir un travail complémentaire au Plan Guide. C'est-à-dire de **proposer des solutions de végétalisation du centre-ville qui peuvent être mise en place relativement rapidement et simplement**, au contraire du plan guide qui s'inscrit dans une démarche à plus grande échelle, en préconisant des projets de restructuration tel que la requalification des axes principaux. Il s'agit toutefois de proposer des solutions de verdissement qui pourront s'intégrer dans les futurs aménagements de la ville, et ce notamment au vu des propositions du Plan Guide et des résultats d'un futur plan de mobilité : réaménagement des voiries, création voies cyclables...

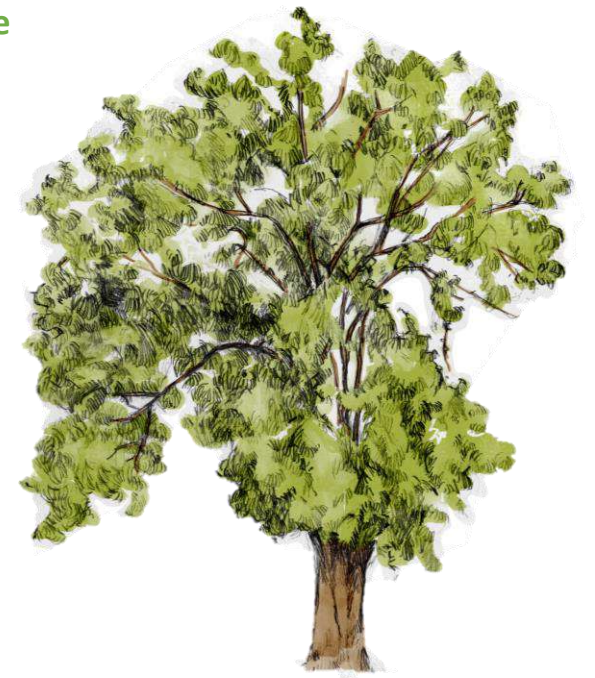
Les propositions ont pour objectifs principaux de :

- Repenser l'espace public pour renforcer l'attractivité du centre-ville et créer des espaces de convivialité : **améliorer le cadre de vie avec le végétal**
- Renforcer la trame verte dans les espaces publics de la ville : **créer une continuité écologique**
- Réduire les effets d'îlots de chaleur et retrouver des espaces perméables : **Adaptation au changement climatique**

Les propositions présentées sont faites sans connaissance des réseaux sous terrain. Chaque idée reste à titre indicatif. Même si un certain nombre d'éléments sont pris en compte, **il faudra pour chacune d'entre elle vérifier plus en détail leur faisabilité technique, notamment, au vu de la position des réseaux en sous-sol.**

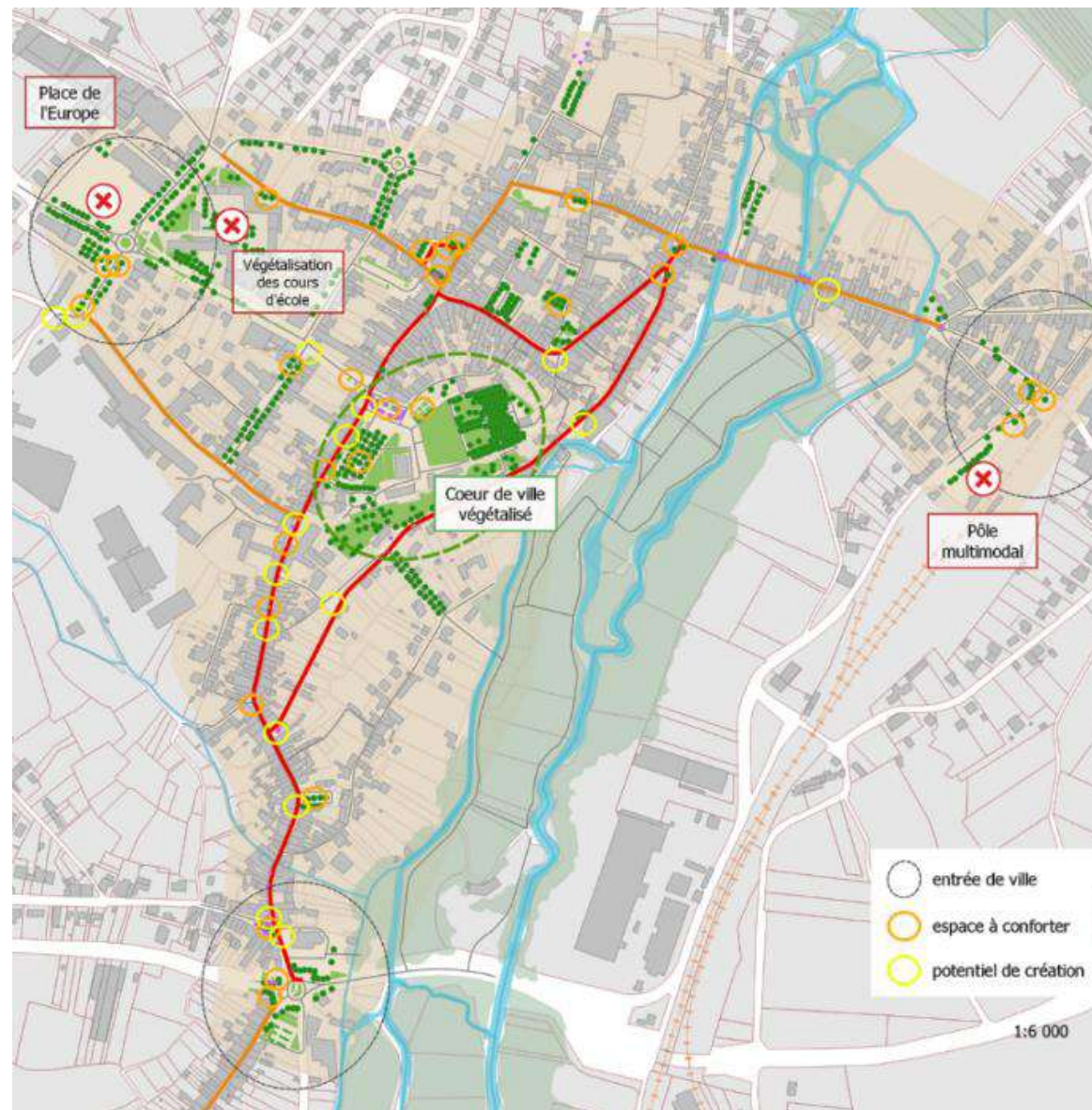
Par ailleurs, ne sont pas traité ici le choix des végétaux en détail. D'autres choix d'agencement peuvent être faits. Ici les propositions se concentrent sur **les emplacements sélectionnés, leur fonctionnalité, la fonction, les objectifs et les bénéfices qu'ils pourraient remplir.** Les illustrations sont donc à considérer purement à titre d'exemple pour appuyer visuellement les propositions.

De plus, ne sont étudiées ici que les possibilités de végétalisation en pleine terre.



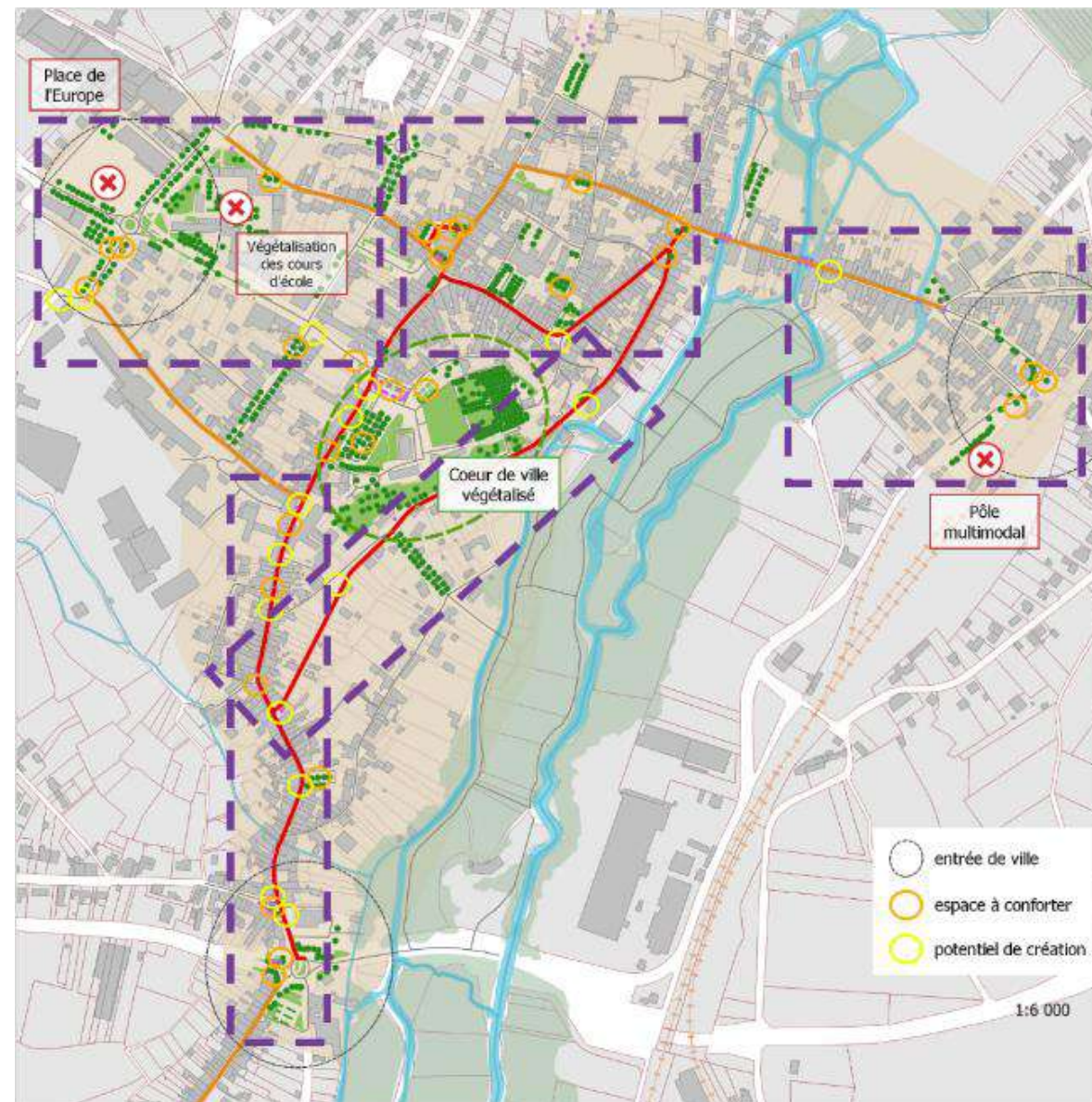
Orientations du plan de végétalisation

- Renforcer les **continuités écologiques** : relier les espaces de nature déjà existants
- Créer des espaces de respiration structurés par le végétal : appropriation plus apaisée des espaces publics
- Création **d'îlots de fraîcheur**
- **Mise en sécurité** : apporter de la lisibilité aux piétons, le végétal invite à la vigilance et au ralentissement des véhicules
- Créer des cheminements agréables et ainsi favoriser les modes de **déplacements doux**
- Conforter le patrimoine des Alignements d'arbre (soigner les pieds d'arbres, charte de l'arbre)
- Mise en valeur du patrimoine historique et des entrées de ville
- Penser des aménagements qui pourront s'intégrer dans les projets futures (plan de mobilité, requalification des rues principales avec création de voies douces...)
- Proposer une végétalisation s'intégrant dans l'espace public actuel
- concilier le choix et la localisation des plantations avec les usages et les enjeux locaux (sécurité du public, visibilité des routes, ...).
- privilégier la qualité de la plantation à « l'effet de masse » : plantation en fonction de l'espace disponible, diversification des espèces, diminution des charges d'entretien..
- penser la végétalisation des espaces publics avec les **trois strates** (herbacée, arbustive et arborée)
- Réintroduire la nature «sauvage» dans la ville : crée des espaces végétalisés moins entretenue, plus « naturelle », favorable à la biodiversité
- **Augmenter les surfaces perméables** : gérer efficacement les eaux pluviales et limiter les risques d'inondation.
- **Faire évoluer le regard sur la ville**



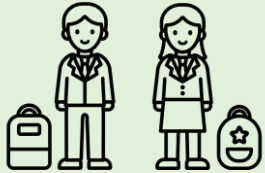
Découpage de la zone d'étude en 6 secteurs

- **Secteur nord-ouest de la cité scolaire** : secteur en entrée de ville. Cité scolaire (maternelle, élémentaire, collège et lycée). Flux très important de déplacements piétons (déplacements des élèves, notamment pour rejoindre les transports scolaires). Les rues et les espaces piétons sont plus larges et arborées que dans le reste du centre-ville. La végétalisation d'une partie de ce secteur est prévue avec le projet de réaménagement de la place de l'Europe.
- **Centre historique et commerçant** : Les rues sont étroites et il y a peu d'espaces piétons. Les rues sont faiblement végétalisées et la place de la voiture est prédominante. La végétalisation du centre ancien viendrait améliorer les cheminement piétons, la commercialité du cœur de ville et renforcer le caractère patrimonial.
- **Rue Thiers** : L'un des axes principaux du centre-ville. La circulation est en sens unique avec stationnement longitudinal, les trottoirs sont étroits et ne permettent pas une circulation PMR partout. Point d'accès aux bords de Seugne. Elle forme une séparation entre ville haute et ville basse mais également entre le patrimoine naturel (bord de Seugne) et le patrimoine historique (remparts).
- **Liaison donjon - saint Vivien** : Axe principal du centre-ville formé par une succession de rues en pentes (Rue Émile combes → rue résident Roosevelt → rue maréchal Leclerc). Cet axe relie l'entrée de ville par le rond-point des pèlerins et le centre-ville historique de la commune. Les trottoirs sont plus larges que dans le centre-ville, ce qui facilite le cheminement piéton. Cependant, cet axe est très faiblement végétalisé ce qui peut rendre le cheminement inconfortable, particulièrement en été (fort ensoleillement et manque d'ombre).
- **Secteur nord-est** : Il s'agit de l'entrée de la ville par la gare. La végétalisation de cette entrée de ville a déjà entamé (plantation d'arbres et bord de trottoirs). Par ailleurs, le projet de la mairie de pôle multimodal viendra poursuivre l'amélioration de l'espace public.
- **Cœur de ville végétalisé** : Seuls grands espaces piétons arborés du centre-ville (parc du donjon + jardin de la paix, les parkings étant des espaces arborés mais non utilisables/appropriables par les piétons).



Pour chaque secteur, sont détaillées un certain nombre de propositions d'aménagement d'espaces verts.

SECTEUR NORD-OUEST : CITÉ SCOLAIRE



Projet :

Désimperméabiliser d'avantage devant les écoles, aménager des bandes végétalisées aux pied des arbres et sur les élargissements du trottoir.

Objectifs :

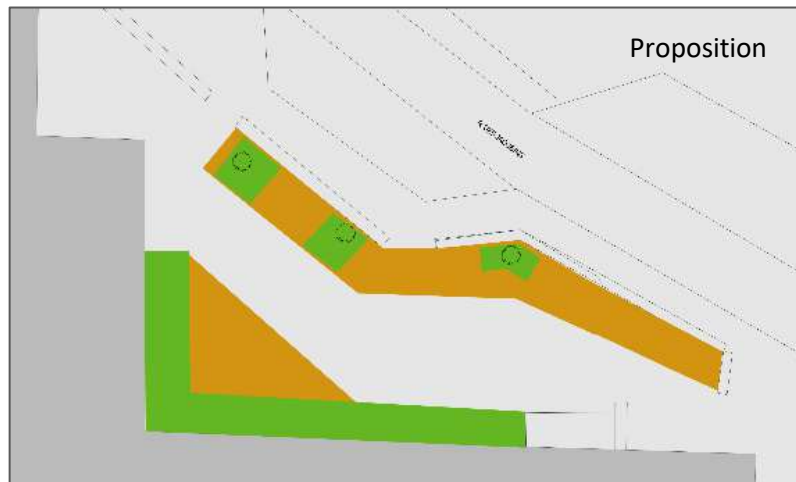
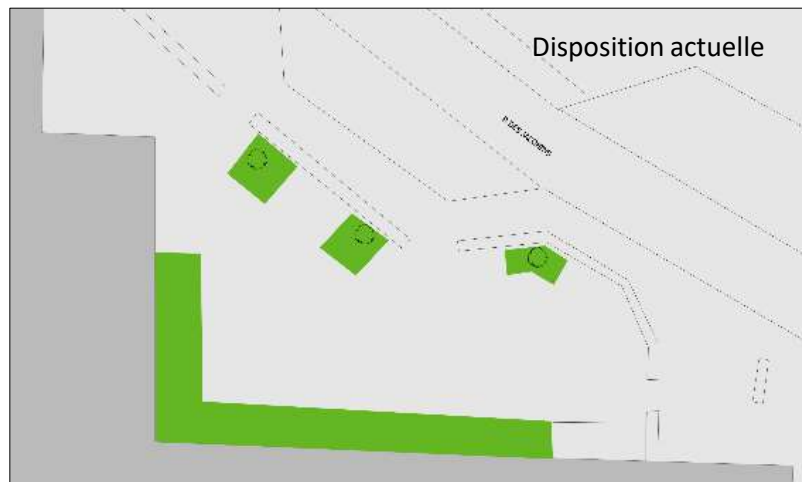
- Mettre en valeur l'entrée de ville
- S'inscrire dans la continuité des aménagements paysagers prévus dans le cadre du réaménagement de la place de l'Europe et de l'avenue Gabriel Moreaux.
- Apaisé la circulation automobile et sécurisé les cheminements piétons
- Prévenir des traversées au milieu de la route, inciter à utiliser les passages piétons et empêcher les stationnements gênants
- Créer des lieux de vie et de sociabilisation, des espaces de rencontre végétalisés et apaisés à proximité des établissements scolaires
- Enrichir l'alignement d'arbre et créer une continuité écologique.
- Lutte contre les ilots de chaleur.

1-Devant de l'école élémentaire Agrippa d'Aubigné

Désimperméabiliser d'avantage le devant de l'école permettrait de créer un espace de rencontre végétalisé, apaisé, incitant les véhicules à ralentir davantage devant l'école. Le parvis de l'école constitue un espace d'attente indispensable, il faut donc conserver des dimensions confortables permettant d'accueillir les parents qui attendent la sortie des enfants (idéalement 3m50 de profondeur et minimum 3m). Par ailleurs, il faut veiller à ce que les végétaux n'obstruent pas la visibilité depuis la route pour la sécurité des piétons.

Proposition :

Agrandir l'espace planté le long des bâtiments (plantation éventuelle d'un arbre supplémentaire si possible). Déplacement de certaines barrières et création d'une bande planté le long du trottoir. Relier les fosses des arbres et de former une délimitation entre le parvis de l'école et le trottoir. Cela correspond à végétaliser les espaces identifiés en orange ci-dessous, ceux-ci représentent environ 70m².



2-Avenue du lycée

Cette avenue est bordée des 2 cotés par des alignements d'arbres, les trottoirs sont larges et détériorés. Il y a la possibilité de végétaliser davantage sans réduire les cheminements piétons. Cela permettra de soigner les pieds des arbres et de sécuriser les cheminements piétons entre le lycée et la place de l'Europe.

Proposition : Retrait du revêtement, ajout de terre et plantation. Aménager de bandes végétalisées (herbacé /arbustif) aux pieds des arbres.. (Il est également possible de retirer le revêtement, d'ajouter de la terre et de simplement laisser pousser une végétation spontanée.)



Les espaces identifiés en orange représentent environ 350m².



INSPIRATION



3- Devant le lycée

Les trottoirs qui bordent le lycée sont très larges, ce qui laisse la possibilité de réaliser des bandes végétalisées, qui isoleraient les piétons de la route. Par ailleurs, cela permettra aussi de créer des lieux de vie conviviaux, puisqu'il y a des élargissements de trottoirs importants et que l'espace devant le lycée est un espace utilisé quotidiennement par les étudiants.

Proposition : Création de bandes végétalisées le long des trottoirs, avec si possible, plantation d'arbres. Création d'espace végétalisé sur les élargissements de trottoirs. Les surfaces identifiées en orange ci-dessous représentent environ 250 m².



4- Le bout du cours d'Alsace Lorraine

Il s'agit de créer une continuité entre les plantations, mais aussi de mettre en valeur l'entrée du centre historique et commerçant, de créer de l'ombre pour les piétons et un espace de détente et de rencontre.

Proposition : Retrait du béton entre les espaces plantés pour obtenir un seul grand espace végétalisé. Plantation d'arbres si possible. Déplacer les bancs à proximité sous ces nouveaux arbres, à l'ombre. Les surfaces qu'il est alors possible de végétaliser ici sont identifiées ci-dessous en orange et représentent environ 65 m².



Propositions complémentaires :

- Si il n'est pas possible de créer des fosses entre les plantations, il est possible d'installer un support de plantes grimpantes partant des espaces existants. Cela permettra de créer des espaces à l'ombre pour les piétons, entre des espaces plantés.
- Également possible d'installer un support entre les espaces plantés et le muret qui longe les trottoirs, pour y faire pousser des plantes grimpantes (ou faire grandir celles plantées le long du muret qui arrive déjà au bout de leur support). -> Création d'un passage ombrager pour les piétons.
- Il peut également être intéressant de végétaliser les murs aveugles avec des plantes grimpantes (mais nécessite d'obtenir l'autorisation des propriétaires).



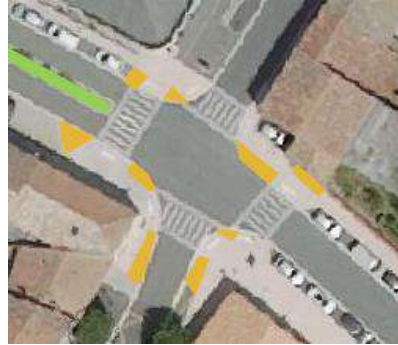
EXEMPLE : (Beynac-Dordogne)



5-Croisement des cours Jules ferry et d'alsace Lorraine

Végétaliser autour des traversées piétonnes du croisement des cours Jules ferry et d'alsace lorraine, pour apaiser la circulation, faciliter la traversée des piétons et de rendre le cheminement plus agréable.

Proposition : Marquage des passages piétons par la création de plusieurs petites fosses de plantation. Les surfaces identifiées en orange sur le plan représentent environ 60m².



Remarque :

Le trottoir longeant la caisse d'épargne pourrait être suffisamment large pour permettre la plantation d'arbre.



6- Entrée place de la république depuis le Cours d'Alsace Lorraine

L'élargissement du trottoir vers la rue Émile Combes pourrait être végétalisé (Végétation basse, pour ne pas gêner la visibilité des voitures ainsi que celle des piétons souhaitant traverser). Cela participerait à embellir la place de la république et permettrait de lutter contre les stationnements gênants, qui bloquent la visibilité.

Proposition : Réalisation d'une petite fosse et plantation végétation basse. (Environ 8m²)



INSPIRATION



CENTRE HISTORIQUE ET COMMERÇANT



Projet : Renforcer les espaces plantés existants, végétaliser les trottoirs et créer des rues jardins.

Objectifs :

- Améliorer la commercialité du cœur de ville
- Apaiser la circulation
- Rendre plus agréable le cheminement piéton
- Renforcer le caractère historique et commerçant
- Créer des continuités végétales entre les arbres plantés.
- Créer des lieux de vie autour du végétal
- Lutte contre les îlots de chaleur



7 - Végétaliser les trottoirs dans le centre-bourg : projet de micro-plantations

La végétalisation des trottoirs est possible n'importe où. C'est un mode de végétalisation pertinent pour les centres anciens où l'espace disponible est rare. Il est possible de végétaliser les trottoirs en créant de fines tranchées pleines terres aux pieds des murs le long des rues ou de réaliser des petites fosses de plantations le long des bâtiments, des trottoirs, sous les rambardes...

La végétalisation des trottoirs peut être réalisée entièrement par les services de la mairie cependant, ce type de végétalisation peut également faire l'objet du permis de végétaliser (Pass'Pons Vert). Les services techniques cassent l'enrobé, percent des trous dans les trottoirs, réalisent un apport de terre végétale et c'est aux habitants de faire les plantations et l'entretien.

Il faut toutefois s'assurer de la sécurité des piétons : Dans l'idéal, il faut 1m80 de largeur de trottoir (minimum 1m40).



INSPIRATION



8-Faire des « rues jardins » dans la rue de château d'eau, la rue du robinet et le passage Glemet

La rue jardin (ou rue végétalisée) est une rue piétonne ou très peu passante, la circulation automobile est absente ou apaisée, afin de donner la priorité aux piétons et aux mobilités douces. La végétation pousse sur les trottoirs. L'objectif est de proposer un cadre végétalisé favorisant l'échange et l'appropriation de la rue par tous.

La rue de château d'eau, la rue du robinet et le passage Glemet sont des rues idéales pour la création de rues jardins. Elles sont au cœur du centre historique et forment un circuit du donjon à la chapelle Saint-Gilles (en vert sur le schéma ci-dessous, environ 230m de long). Le trafic routier y est très faible, puisque ce sont des voies sans issue avec des portions de rue piétonne et une végétalisation a déjà été entamée. Les habitations de la rue du Château d'eau ont des solutions de stationnement donc il y a peu de véhicule garé dans la rue. De plus, le passage Glemet donne sur 2 ruelles piétonnes historiques faisant le lien entre ville haute et ville basse : la ruelle des glycines et le passage du moulin de la tour.

Pour réaliser ce type de projet, une consultation auprès des habitants des rues choisies est indispensable, il faut s'assurer d'une majorité d'habitant d'accord avec la démarche et idéalement pouvoir constituer un petit groupe d'habitants prêts à s'y investir. Le projet sera plus réussi si une démarche participative est appliquée à chaque étape du projet (conception, réalisation, entretien). Le champ des possibles est très étendu pour ce type de projet. Il ne s'agit pas d'une réhabilitation complète des rues (Pas de revêtement à refaire, de nivellement, de modification des réseaux ...), l'objectif est de réfléchir sur comment faire avec l'existant.



INSPIRATION



Exemple d'aménagements possibles :

- Fosses de plantation plus importantes
- Création d'espaces jardinables par tous
- Composte collectif / Hôtel à insectes
- Fosses alternées pour créer un parcours sinueux visant à diminuer la vitesse des voitures
- Les pavés ne sont pas liés, mais juste posés sur un lit de sable : génère un avantage écologique pour l'infiltration de l'eau dans le sol.
- Maintien d'un trottoir d'un seul côté de la rue, végétalisation jusqu'au pied des façades de l'autre côté. ...

9- Renforcer la végétalisation de la place du Minage

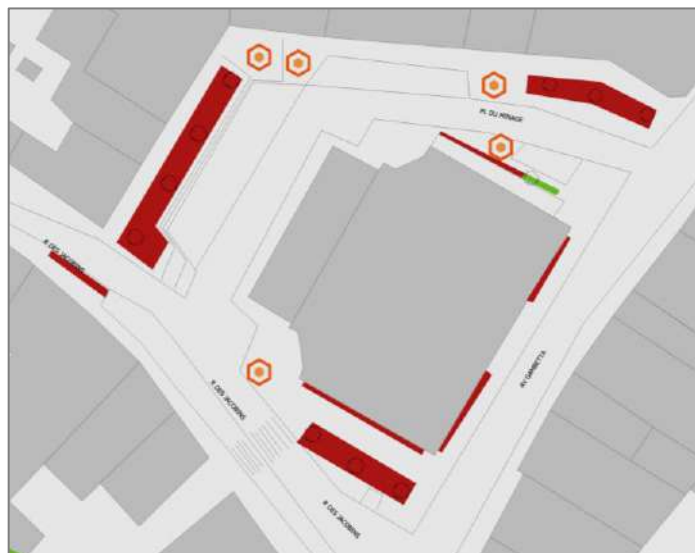
L'auvent des halles offre un espace d'ombre et le tour de la place est aménagé avec quelques arbres et arbustes (avec grille au pied). Quelques éléments de végétalisation sont présents, mais cette place reste très minérale et la place de la voiture y est importante. Végétaliser davantage cette place permettrait de renforcer les fonctionnalités de cette place.

Proposition : Créer des continuités entre les fosses des arbres. Plantation d'arbres supplémentaires (si possible). Réduire le nombre de potelets. Réalisation de fines tranchées pleine terre le long des bâtiments et planter des végétaux grimpants pour végétaliser les façades.



Les espaces identifiés en rouge représentent environ 130 m².

Les emplacements indiqués en orange représentent des espaces où il pourrait être envisagé de planter des arbres (si faisabilité technique).



INSPIRATION



10- Élargissement de trottoirs place de Verdun

Dans le centre-ville commerçant, il y a un élargissement du trottoir non végétalisé au milieu de la pente formé par la rue Paster et la rue de Verdun. C'est un emplacement qu'il serait pertinent de végétaliser. Par ailleurs, celui-ci ferait égaux aux espaces plantés en face (place de Verdun), favorisant ainsi la création d'un îlot de fraîcheur. Aménagement qu'il est possible de faire sur l'élargissement du trottoir ou qu'il est possible d'agrandir davantage en supprimant les 2 places de stationnements présente le long de la route.

Proposition : Retrait des potelets, retrait du revêtement, apport de terre et végétalisation. Plantation d'un arbre si possible. Cet espace représente environ 20m².



11-Croisement rue de Verdun, rue Thiers et rue Charles de gaulle.

Agrandir les espaces plantés déjà présent pour conforter leur fonction : croisement rue de Verdun, rue Thiers et rue Charles de gaulle. Si cela est techniquement possible, il peut être intéressant d'agrandir ces espaces plantés pour conforter leur fonction : esthétique, espace apaisé de rencontre, mise en sécurité du piéton, mise en valeur des commerces ...

Proposition : agrandir les espaces plantés. Plantation d'un arbre supplémentaire si possible. Ces espaces, en rouge sur le schéma, pourraient représenter une surface d'environ 40m².



12- Parking rue des Eparades

Créer systématiquement des continuités entre les fosses des arbres. Protéger les arbres, améliorer leurs conditions de vie, mais aussi augmenter le rafraîchissement, l'infiltration des eaux de pluie et améliorer le sol.

Proposition : Relier les fosses des arbres plantées : retirer le revêtement béton et laisser pousser une végétation spontanée. Représente environ 8m² (en rouge sur le schéma).



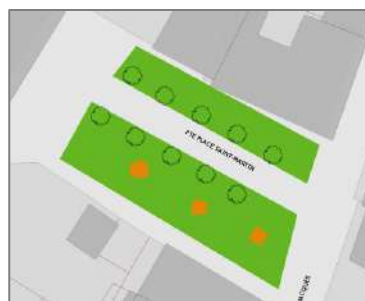
13- Petite place Saint-Martin (rue Saint-Jacques)

C'est un espace végétalisé, piéton, lieux de respiration enherbé idéal pour se reposer à l'ombre. Il est envisageable d'ajouter de nouvelles plantations pour augmenter les services écosystémiques rendus et d'ajouter du mobilier pour renforcer le rôle de convivialité. Permettre la création d'un îlot de fraîcheur.

Proposition : Plantation d'arbres supplémentaires (si possible), plantation de fruitier (emplacement possible représenté en orange). Plantation d'arbustes et d'herbacées pour diversifier les strates végétales. Installation de mobilier (table ou banc).



(La zone enherbée = environ 290m².)



INSPIRATION

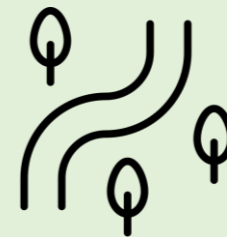


RUE THIERS

Projet : végétaliser les trottoirs, créer de nouveaux espaces plantés sur les élargissements du trottoir.

Objectifs :

- Mettre en valeur le patrimoine historique et environnemental
- Rendre plus agréable le cheminement piéton. (Ombre, végétal)
- Apaiser la circulation
- Créer des continuités végétales
- Créer des lieux de vie autour du végétal
- Soigner le pied des arbres
- Lutte contre les îlots de chaleur



14 - Végétalisation des trottoirs

La même démarche de végétalisation des trottoirs présentée pour le centre-ville historique et commerçant, est possible rue Thiers. Cependant, la typologie de la rue varie :

1. Le début de la rue (tronçon nord-est) : état moyen présence de stationnement longitudinale, les trottoirs sont surélevés et étroits, il est plus complexe de végétaliser les trottoirs sur cette partie de la rue.
2. La Partie centrale, le long du rempart (entre la Glanerie et l'escalier du château) : la rue est en bon état. Il n'y a pas de notion de trottoirs, la voirie et les cheminements piétons sont plus large donc la végétalisation des trottoirs sera plus facile à mettre en œuvre.
3. Entre le parking du pigeonnier et la Rue Etienne Landrau : les trottoirs sont surélevés et étroits, et il y a des stationnements longitudinaux. La végétalisation des trottoirs est difficile.
4. Sur la dernière portion de rue : une longue tranchée pleine terre est possible en contre bas de la rue des jardins, le long du muret, car le trottoir est plus large. (La largeur de ce trottoir oscille entre 1m50 et 2m40, sachant pour **la largeur minimale** recommandée pour les trottoirs et de 1m40 (un fauteuil ayant besoin de minimum 0,90m, la **largeur idéale** pour les trottoirs est de 1m80, permettant le croisement de 2 personnes en fauteuils).

Proposition : Végétaliser les trottoirs sur les parties de la rue le permettant : Exécution de tranchées le long des trottoirs et de petites fosses de plantation (Réalisation par les services techniques ou conjointement avec les habitants).

Faire une longue tranchée pleine terre de long de la rue des jardins.



15- « Mini-foret » sur le Parking au milieu de la rue

Parcelle en triangle, avec 5 places de stationnement. C'est un lieu stratégique, les espaces larges dans le centre-ville étant rare (celui-ci représentant en entier environ 110m²). Cet espace offre la possibilité de créer un îlot de fraîcheur. Il est possible de végétaliser en conservant les places en stationnement (exemple : schéma du milieu), mais il est plus intéressant d'envisagé de supprimer les 5 places de parking pour réaliser par exemple la plantation d'une mini forêt (schéma de droite). (Présence d'une borne incendie (pt rouge))



Proposition : Création d'une micro-forêt

La « micro-forêt » est un mini-écosystème végétal. Il fonctionne sur les principes d'une forêt naturelle et autonome. La plantation est de forte densité (environ 4 plants par m²). Le sol est amélioré par une épaisse couche de mulch de feuillus sur le dessus. La densité de plantation favorise la croissance des végétaux et permet, par la compétition entre les espèces, la sélection naturelle des essences. À moyen terme, les relations de coopération entre les espèces offrent un écosystème plus résistant face aux maladies et à la chaleur. Une « micro-forêt » est un îlot rafraîchissant, résilient, à fort potentiel écologique. Elle préserve la ressource en eau et la fertilité du sol. Un peu d'entretien les trois premières années : Désherber : entre deux et trois fois par an, arrachez les adventices et laissez-les sur le paillage ; Arroser : pendant les trois premières années, compter un arrosage toutes les 2 à 3 semaines en période de sécheresse. ; Pailler : si la terre est nue à certains endroits, pailler de nouveau, foin ou paille. Après cette période, les arbres sont considérés comme autonomes.

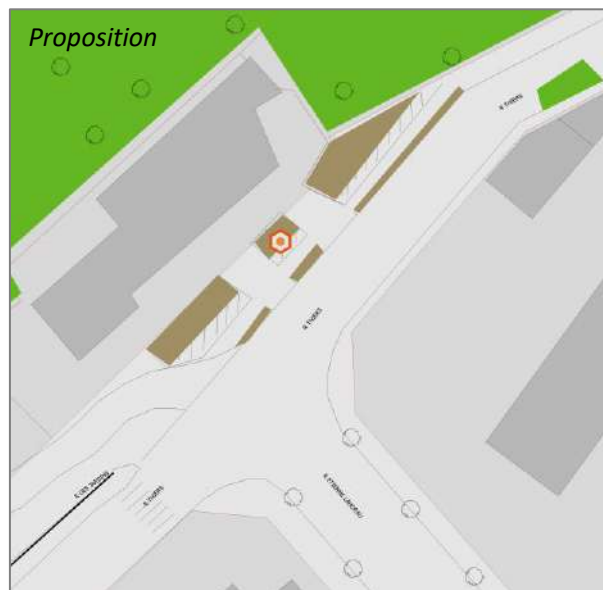
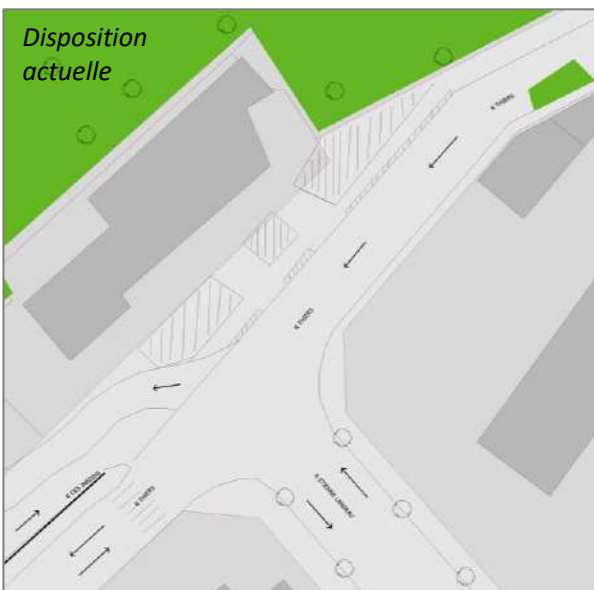
EXEMPLE : (Bordeaux)



16- Végétaliser les espaces en zébra

C'est un espace qui n'est pas végétalisé. Les hachures blanches condamnent une grande partie de l'espace public. Ce sont des espaces sans usages.

Proposition : Végétaliser les zones en zébra si cela est possible. Faire une bande végétalisée pour isoler le piéton de la route. Retrait du bac en pierre et plantation d'un arbre si possible. Agrandir le cheminement piéton. Les espaces identifiés en marron ci-dessous représente environ 70m².



17-Élargissement du trottoir en fin de rue

Cet espace a une partie en herbe. Une certaine fraîcheur est apportée par la proximité avec un petit bras de la Seugne. C'est un espace idéal pour créer un petit îlot de fraîcheur urbain, un espace de rencontre et de repos pour les piétons.

Proposition : Débitumisation de la tête d'îlot pour agrandir l'espace végétalisé. Éventuellement ajout de mobilier pour créer un espace de convivialité. (Les espaces identifiés en marron sur le schéma représente environ 35m²).



INSPIRATION

18- Créer un espace planté devant le Mur de la Glanerie

Le mur arrondi de la Glanerie et la cale de mise à l'eau (non utilisé de nos jours) forme un retrait de la route, créant ainsi un espace non utilisé qu'il est possible de se réapproprier. De plus, il s'agit d'un mur aveugle (sans ouverture), ce qui est idéal à l'installation de plante grimpante. (Le mur est à l'ombre le matin et au soleil l'après-midi). (*Présence d'une borne incendie (pt rouge sur le schéma)*)

Proposition : Création d'une fosse en pleine terre et végétalisation du mur. En fonction de la volonté de conserver la possibilité de mise à l'eau : Végétaliser le pied du mur (Schéma de gauche, environ 10m²) ou végétaliser tous l'espace (schéma de droite, environ 23m²) et éventuellement si possible, planter un arbre.



INSPIRATION



Proposition complémentaire : En face de la Glanerie, il y a la ruelle des Glycines, en partie en escalier. Il pourrait être intéressant, en référence au nom, d'y planter un pied de glycine, par exemple à l'entrée du passage.



19- Rue Étienne Landrau :

Cette rue est bordée des 2 côtés par des alignements d'arbres. Elle permet d'accéder, depuis la rue Thiers, aux balades de bord de Seugne. Les trottoirs sont en mauvais état et sont à ce titre, déjà en partie couvert d'une végétation spontanée. Les pieds d'arbre sont bétonnés, même si certains, du fait de l'usure du béton sont accompagnés de végétation spontanée. Libérer le pied des arbres et faire un apport de terre, viendrait soigner les arbres et renforcer les continuités écologiques, particulièrement précieuses à proximité des bords de Seugne.

Proposition : Retrait du revêtement au pied des arbres, ajout de terre, pousse de la végétation spontanée.



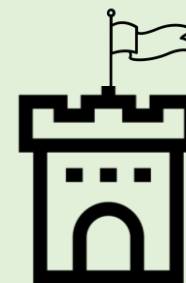
CŒUR DE VILLE VÉGÉTALISÉ



Projet : Conforter les espaces plantés, optimiser le potentiel de rafraîchissement (et écologique) des espaces déjà existants.

Objectifs :

- Mettre en valeur le patrimoine historique
- Rendre plus agréable le cheminement piéton. (Ombre)
- Renforcer les fonctionnalités des espaces existants
- Création d'îlot de fraîcheur



20- Entrée sur la place de la république

Cet espace est végétalisé de 3 rectangles de pelouse (investis aux beaux jours par les terrasses des bars). Si cela est possible (pas de réseau en sous-sol), planter des arbres sur ces espaces n'empêchera pas de les utiliser comme aujourd'hui et cela apporterait de l'ombre et de la fraîcheur. Si cela pose un problème pour les terrasses, on peut imaginer de planter des arbres uniquement sur le carré du milieu.

Proposition : plantation d'arbres sur les carrées de pelouse (si faisabilité technique). Création d'ombrage pour les terrasses.



INSPIRATION



21- La Roseraie

La structure végétalisée offre un espace ombragé, bien que certains végétaux soient à remplacer.

Proposition : Planter de nouveaux végétaux pour créer une meilleure couverture végétale de la structure. Si cela est possible, faire des fosses de plantation de l'autre côté de la structure (le long du muret) pour faire se rejoindre les plantes grimpantes et donc ainsi de recouvrir l'intégralité du support plus vite.



Proposition complémentaire :

- *Mettre en avant cet espace comme un petit jardin sensoriel. Mettre des panneaux qui indiquent le nom des plantes et invite à toucher, à sentir, à goûter, à compter les couleurs des fleurs, ... Ajouter Cabanes à insectes et nichoirs (accueil de la petite faune). S'assurer qu'aucune plante ne soit toxique. Ajouter des objets pour faire de la musique (ex : carillon). Réalisable dans le cadre d'ateliers avec des enfants...*

22-Autour du donjon

La pelouse entre le parking et le donjon, est utilisée pour rejoindre la mairie depuis le parking (photo ci-dessous, espace d'environ 500m²). Cet espace pourrait être idéal pour planter des arbres : libre, pas d'usage précis, ensoleillés, pas de bâtiment ou de voirie à proximité immédiate (Si possibilité technique : souterrain et analyse du sol).

Proposition : Plantation d'arbres fruitiers en conservant un couloir de circulation entre le parking et la mairie.

-> cf. Engagements de la charte de l'arbre -> Diversifier la palette végétale locale et plantation d'arbre fruitier avec cueillette autorisée.



Les arbres fruitiers sont moins nombreux que les arbres d'ornement dans les espaces verts urbains. Mais depuis une quinzaine d'années, l'arbre n'est plus seulement là pour faire beau et les considérations écologiques, sociales et pédagogiques donnent aujourd'hui une nouvelle place aux fruitiers. Réintégrer l'arbre fruitier au cœur des villes remplies des objectifs écologiques, sociaux, éducatifs et nutritifs. Produire des fruits dans la ville et de sensibiliser les habitants à la consommation locale. L'objectif reste d'avoir une dynamique de biodiversité plus que de rendement. Les fruits sont un plus, et non un objectif agricole.

EXEMPLES





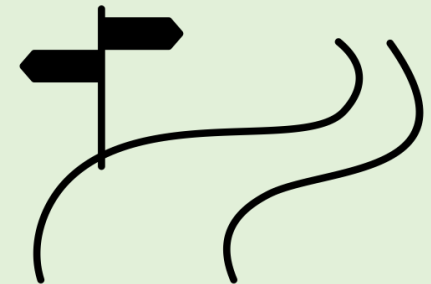
LIAISON DONJON / SAINT VIVIENS

Rue Émile Combes (tronçon sud) → rue résident Roosevelt → rue maréchal Leclerc.

Projet : végétaliser les trottoirs, relier les fosses d'arbre, conforter les plantations existantes et créer de nouveaux espaces plantés.

Objectifs :

- Rendre plus agréable le cheminement piéton (Ombre, végétal)
- Créer des continuités écologiques
- Apaiser la circulation
- Mise en valeur de l'entrée de ville.
- Mise en valeur du patrimoine historique.
- Espace de convivialité végétalisé
- Lutte contre les îlots de chaleur



23- Végétalisation des trottoirs de la côte des dames

La succession des rues Émile Combes, président Roosevelt et maréchal Leclerc, forme une montée reliant l'église Saint-Vivien à la place de la république (environ 700m de rue). Ces rues sont légèrement plus larges que dans le centre historique et commerçant, ce qui rend plus aisée une végétalisation des trottoirs.

La rue Émile Combes et président Roosevelt ont une circulation à sens unique, avec stationnement longitudinal. La configuration actuelle permet le cheminement PMR sur les deux trottoirs (mais parcours en pente). Dans la rue maréchal Leclerc il n'y a pas de stationnements, la rue et les trottoirs sont au même niveau et ceux-ci sont délimités par des potelets. Pour cette rue, les trottoirs sont plus étroits et donc les cheminements PMR ne sont pas possibles sur certains morceaux de rue.



Proposition : végétalisation des trottoirs : Même démarche que dans le centre-ville commerçant (Création de petites tranchées pleines terres et végétalisation des pieds de façade) mais avec possibilité en plus de faire des bandes plus larges.

Proposition complémentaire : Pour les espaces en pleine terre déjà réalisés ajouter des plantes grimpantes avec support pour végétaliser en hauteur malgré l'impossibilité de planter des arbres et ainsi apporter davantage d'ombre.

24-Augmenter les surfaces végétalisées Place du haras

La place du haras est le parking en face de la médiathèque. Il se situe en recul de la rue du général Leclerc. Les bordures du parking sont légèrement végétalisées de fines tranchées et au centre sont plantés quelques arbres dont les pieds sont protégés par des grilles. Au fond de la place, il y a un passage donnant sur la rue du colombier.

Proposition : Création bande planté au milieu du parking, liaison des fosses et végétalisation au pied des arbres. Dans le fond du parking, retrait des bacs en pierre et réalisation d'une large bande végétalisée. (Les espaces identifiés en orange sur le schéma représentent environ 60m²).



25- Autour de l'Église saint Vivien

Zone avec de larges espaces piétons (angles de rues, parvis de l'église et élargissement de trottoirs), il est donc plus aisé de trouver des surfaces à végétaliser.

Proposition :

Végétalisation de l'élargissement de trottoir en face de l'église (~250m²) : Création d'un grand espace vert convivial, ajout d'arbre supplémentaire si possible et retrait des bacs (+ penser à conserver un cheminement piéton).

Création d'une bande végétale devant l'église et retrait des plots en pierre (~30m²).

Végétalisation de la tête d'ilot à l'angle des rues Barthelemy Gautier et du général Leclerc (~15m²) : retrait du bac pour créer un espace planté en pleine terre (et ajout d'un arbre si possible).



Légende :

- *Points rouges : bacs de plantation hors-sol*
- *les espaces hachurés représentent les espaces potentiels identifiés lors de la phase de diagnostic.*
- *Les espaces en marron représentent les espaces qu'il est proposé de végétaliser.*
- *en orange : exemples d'emplacements où il pourrait être envisagé de planter des arbres supplémentaires.*

INSPIRATION



26- Rond-point des pèlerins, mise en valeur entrée de ville

Le rond pont des pèlerins est une des entrées de ville, c'est une zone avec un important trafic routier. Le tour du rond-point comprend de larges espaces piétons, aménagé de bancs et déjà en partie végétalisés .

Proposition : Relier les fosses d'arbre autour du rond-point pour créer des bandes végétalisées plus importantes (Les espaces identifiés en marron à gauche sur le schéma, représentant en tout environ 150 m²). Si possible, planter des fruitiers supplémentaires (emplacement possible en orange sur le schéma) à l'entrée de la rue du Pontils.



Proposition complémentaire : végétaliser sous les barrières qui séparent le piéton de la route. Il est possible de végétaliser tout en gardant les poteaux/barrières pour garantir la protection des piétons. (Représenté en marron sur le schéma ci-dessus les barrières autour du rond-point représentent un linéaire de 50m) -> embellir l'entrée de ville, augmenter la vigilance des conducteurs, augmenter les surfaces perméables



INSPIRATION

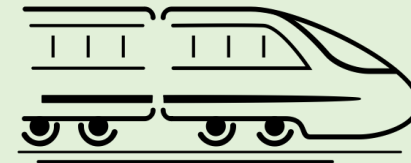
SECTEUR NORD-EST : LA GARE



Projet : conforter les espaces verts existants : création de continuité entre les plantations

Objectifs :

- Mise en valeur entrée de ville
- Créer des continuités écologiques
- Mise en sécurité du piéton, apaiser la circulation
- Rendre plus agréable le cheminement piéton



27- Rue Charles de Gaulle

La rue Charles de Gaulle est l'un des axes principaux du centre-ville. Elle est à la jointure entre nature (plusieurs traversées de la Seugne), histoire (bâti ancien) et commerce (ancien cœur commercial du centre-ville). De plus, elle lie la gare et le centre-ville historique et commerçant.

Une place principale donnée à la voiture avec une circulation à double sens et des stationnements longitudinaux. Les trottoirs sont étroits et non accessibles aux PMR.

Dans l'état actuellement de la rue, il est compliqué d'envisager une végétalisation des trottoirs, puisque celle-ci viendrait réduire l'espace piéton, déjà trop restreint. Il est éventuellement envisageable de végétaliser de petits espaces sur les trottoirs par endroits (exemple ci-contre), lorsque celui-ci s'élargit par la présence de place de stationnement (identifié sur le schéma).

Proposition : Végétalisation ponctuelle sur les élargissements de trottoirs.



28 - Rue de la gare et Rue Denfert Rochereau

La rue de la gare est à sens unique et présente une typologie de zone de rencontre. C'est une rue avec relativement peu de circulation. La rue Denfert Rochereau à double sens avec des stationnements longitudinaux. Quelques arbres sont déjà plantés le long de ces deux rues. Les trottoirs y sont assez larges (supérieur à 1m80 sur presque toute la rue) pour permettre une végétalisation.

Proposition : végétalisation des trottoirs. Rejoindre les fosses des arbres ou les agrandir et faire des plantations à leur pied, là où c'est possible.



29- Autour de la Gare

Possibilité de conforter la végétation présente. La largeur des trottoirs permettrait de relier les plantations déjà présentes et ainsi de créer des continuités végétales. Ce qui participerait à apaiser la circulation, à mettre en valeur le futur pôle multimodal et à embellir l'entrée de ville. Ces aménagements peuvent être faits en amont du projet de réaménagement de la place de la gare ou intégrés à celui-ci.

Proposition : agrandir les espaces verts présents lorsque cela est possible. (Exemple possible : les espaces identifiés en orange sur le schéma ci-dessous représentent environ 100 m²).



Ci-après, tableaux récapitulatifs des propositions. Les propositions sont hiérarchisées selon leur niveau d'intérêt (nombre de bienfaits, grandeurs de l'espace disponible, lieu stratégique ou non, déjà végétalisé ou non ...). Il est également indiqué une estimation du prix potentiel de chaque proposition. Les prix sont approximatifs et n'ont qu'une valeur indicative. La principale difficulté de mise en œuvre de ces propositions sera la méconnaissance des réseaux souterrains.

Secteur	Propositions	Niveau d'intérêt	Justification classement	Estimation prix € HT
Nord-ouest / cité scolaire	Devant le lycée : Création de bandes végétalisées le long des trottoirs, avec si possible, plantation d'arbres. Création d'espace végétalisé sur les élargissements de trottoirs. ~250m ²	Élevé	Projet qui s'inscrit dans la continuité des travaux de la place de l'Europe. Lieu stratégique, très emprunté par des piétons et besoin d'ombrage. Large espace disponible, non végétalisé et revêtement en très mauvais état. Améliorer le cadre de vie. Mise en sécurité des piétons.	~16700
Nord-ouest / cité scolaire	Avenue du lycée : Aménager des bandes végétalisées aux pieds des arbres. ~350m ²		Projet qui s'inscrit dans la continuité des travaux de la place de l'Europe. Soigner les arbres, protéger les alignements d'arbres et renforcer les continuités écologiques. Lieu stratégique, très emprunté par des piétons et revêtement en très mauvais état. Trottoirs larges permettant une végétalisation importante.	~21000
Rue Thiers	Création mini-foret sur le Parking au milieu de la rue Thiers. ~100m ²		Fort intérêt écologique. Mise en valeur d'une parcelle peu optimisée. Végétalisation d'un espace intégralement minéral.	~3000
Liaison donjon-saint vivien	Végétalisation de l'élargissement de trottoir en face de l'église st-vivien. Création d'une bande végétale devant l'église Végétalisation de la tête d'îlot à l'angle des rues Barthelemy Gautier et du général Leclerc. ~300m ²		Mise en valeur de la place. Lieu très stratégique en entrée de centre-ville. Zone en besoin de revalorisation. Fort potentiel pour créer un lieu de vie qualitatif : arbre déjà présent, grand espace piéton disponible et proximité avec des lieux de vie (commerces, églises...). Mise en valeur du patrimoine historique.	~18600
Centre historique et commerçant	Mener une consultation auprès des habitants et faire des « rues jardins » ou rue végétalisée dans la rue de château d'eau, la rue du robinet et le passage Glemet. (~230m linéaire de rue)		Projet de végétalisation mais aussi projet d'implication citoyenne. Mise en valeur du centre historique. Lieu stratégique et large possibilité de mise en œuvre. Favoriser les mobilités douces. Améliorer le cadre de vie.	*
Rue Thiers	Végétaliser les espaces en zébra si cela est possible. ~70m ²		Espace abîmé, sans usages et non végétalisé. Large espace disponible. Besoin d'ombrage. Favoriser les mobilités douces.	~4500
Cœur de ville végétalisé	Un micro-verger autour du donjon : Plantation d'arbre fruitier en conservant un couloir de circulation entre le parking et la mairie.		Mise en valeur d'un espace végétal, sans usage précis en plein cœur de ville. Projet citoyen qui a du sens sur plusieurs aspects, social, éducatifs... Intérêt écologique plus important qu'une pelouse.	~300
Centre historique et commerçant	Végétalisation élargissement de trottoirs place de Verdun. ~30m ²		Lieu stratégique en cœur de centre commerçant. L'un des rares espaces disponibles et non végétalisés de cette zone. Besoin d'ombrage. Espace relativement petit.	~ 2100

Rq : Il faut prendre en compte que dans le cadre du projet place de l'Europe les végétaux à l'entrée du cours d'Alsace Lorraine seront retirés prochainement (fin 2023). Il faut donc mener une réflexion sur la transplantation des sujets. Ceux-ci pourraient notamment être transplantés à proximité immédiate dans le cadre de la mise en œuvre des projets proposés pour le secteur de la cité scolaire, ce qui viendrait réduire le coût de ces projets.

* : Le prix dépendra fortement de s'il y a participation des habitants ou non. Pour des rues jardins, ou rues végétalisées, le coût total dépend de nombreux facteurs : surface, types d'aménagements prévus, types de végétalisation, etc... Il est donc difficile de donner des chiffres très précis.

Secteur	Propositions	Niveau d'intérêt	Justification classement	Estimation prix € HT
Cœur de ville végétalisé	Des arbres à l'entrée sur la place de la république : plantation d'arbre sur les carrées de pelouse.	Moyen	Lieu stratégique et emblématique du centre-ville. Intérêt écologique plus important qu'une pelouse. Apporter de l'ombrage. Mise en valeur de la place. Possibilité restreinte par les usages	~1200
Nord-ouest / cité scolaire	Devant de l'école élémentaire Agrippa d'Aubigné : agrandir l'espace planté le long des bâtiments. Déplacement de certaines barrières et création d'une bande plantée le long du trottoir. ~70m ²		Projet qui s'inscrit dans la continuité des travaux de la place de l'Europe. Lieu stratégique et utilisé quotidiennement. Mise en sécurité des enfants. Renforcer les continuités écologiques. Mais espace en bon état, déjà végétalisé et ombragé.	~4440
Centre historique et commerçant	Renforcer la végétalisation de la place du Minage. ~ 120m ²		Espace déjà végétalisé mais de manière discontinue. Lieu stratégique dans le cœur commerçant. Renforcer l'attractivité de la place. Favoriser les mobilités douces.	~8600
Nord-ouest / cité scolaire	Bout du Cours d'Alsace Lorraine : Retrait du béton entre les espaces plantés pour obtenir un seul grand espace végétalisé. ~65m ²		Espace déjà végétalisé mais sans usages et besoin d'ombrage. Lieu très stratégique en entrée du centre historique et commerçant. Large espace disponible pour le piéton. Favoriser les mobilités douces.	~ 4800
Liaison donjon-saint vivien	Végétalisation des trottoirs de la côte des dames.		L'intérêt dépend de l'envergure des réalisations. Favoriser les mobilités douces. Améliorer le cadre de vie. Trottoirs larges. Implication citoyenne possible.	*
Centre historique et commerçant	Végétaliser les trottoirs : projet de micro-plantations : Exécution de tranchées le long des trottoirs et de petites fosses de plantation.		L'intérêt dépend de l'envergure des réalisations. Renforcer attractivité commerciale. Favoriser les mobilités douces. Améliorer le cadre de vie. Implication citoyenne possible.	*
Rue Thiers	Végétaliser les trottoirs sur les parties de la rue le permettant : Exécution de tranchées le long des trottoirs et de petites fosses de plantation. Faire une longue tranchée pleine terre de long de la rue des jardins.		L'intérêt dépend de l'envergure des réalisations. Favoriser les mobilités douces. Implication citoyenne possible.	*
Liaison donjon-saint vivien	Rond-point des pèlerins : Relier les fosses d'arbre. Planter des fruitiers supplémentaires à l'entrée de la rue du Pontils. ~150m ²		Espace déjà végétalisé mais lieu stratégique. Renforcer les continuités écologiques. Larges espaces piétons disponibles.	~ 9000
Liaison donjon-saint vivien	Place du haras : Création bande plantée au milieu du parking, liaison des fosses des arbres. Dans le fond du parking, retrait des bacs en pierre et réalisation d'une large bande végétalisée. ~60m ²		Lieu moins stratégique mais large espace disponible à exploiter. Renforcer les continuités écologiques. Améliorer le cadre de vie.	~ 3600
Rue Thiers	Élargissement du trottoir en fin de rue : agrandir l'espace végétalisé. Ajout de mobilier pour créer un espace de convivialité. ~40m ²		Espace faiblement végétalisé. Large espace piéton. Améliorer le cadre de vie. Favoriser les mobilités douces. Croisement 2 axes principaux.	~ 2400
Nord-Est : la gare	Végétalisation des trottoirs Rue de la gare et Rue Denfert Rochereau : végétalisation des trottoirs. Rejoindre les fosses des arbres ou les agrandir et faire des plantations à leur pied, là où c'est possible		Rues déjà en partie végétalisé. Implication citoyenne possible. L'intérêt dépend de l'envergure des réalisations. Renforcer les continuités écologiques. Mise en valeur entrée de ville.	*
Nord-Est : la gare	Renforcer les espaces verts autour de la Gare : agrandir les espaces verts présent lorsque cela est possible. ~100m ²		Espace déjà végétalisé. Lieu stratégique. Améliorer le cadre de vie.	~6000
Rue Thiers	Rue Étienne landrau : Retrait du béton au pied des arbres, ajout de terre, pousse de la végétation spontanée. ~100m ²	Soigner le pied des arbres. Revêtement déjà en mauvais état.	~4000	

* : Le prix dépendra fortement de s'il y a participation des habitants ou non. Pour la végétalisation de trottoirs le prix dépend aussi du détail de la prestation : taille de la fosse envisagée, création d'un trou et aménagement de la fosse (terre et bordures) ou simplement le creusement du trou. Il est donc difficile de donner des chiffres très précis.

Secteur	Propositions	Niveau d'intérêt	Justification classement	Estimation prix € HT
Nord-ouest /cité scolaire	Croisement des cours Jules Ferry et d'Alsace Lorraine : Marquage des traversées piéton par la création de plusieurs petites fosses de plantation. ~60m ²	Faible	Cheminement piéton important avec de nombreux jeunes (proximité écoles). Larges espaces piétons. Sécuriser les traversées piétonnes. Mais les trottoirs sont en bon état et il n'y a pas de gros problème de cheminements piéton.	~3600
Rue Thiers	Créer un espace planté devant le Mur de la Glanerie ~ entre 10m ² et 25m ²		Espace de petite taille donc intérêt moindre mais disponible et sans usages.	~ Entre 600 Et 1500
Centre historique et commerçant	Agrandir les espaces plantés au croisement des rues de Verdun, Thiers et Charles de Gaulle déjà présent pour conforter leur fonction. ~45m ²		Espaces déjà végétalisés Améliorer le cadre de vie.	~2700
Cœur de ville végétalisé	La Roseraie : Planter de nouveaux végétaux et faire des fosses de plantation de l'autre côté de la structure pour recouvrir l'intégralité du support plus vite.		Espace déjà végétalisé. Augmenter l'ombrage. Améliorer le cadre de vie.	~ 500
Nord-Est : la gare	Végétalisation ponctuelle Rue Charles de Gaulle sur les élargissements de trottoirs. ~14m ²		Entrée de centre-ville. Rue non végétalisée. Améliorer le cadre de vie. Favoriser les mobilités douces. Mais petits espaces discontinués, car trottoirs étroits. Faible bénéfice écologique.	~840
Centre historique et commerçant	Petite place saint Martin : Plantation d'arbre supplémentaire (fruitier). Diversifier les strates végétales.		Espace déjà végétalisé et ombragé. Lieu stratégique. Possibilité d'augmenter l'intérêt écologique du lieu.	~1250
Centre historique et commerçant	Parking rue des Eparades : Relier les fosses des arbres plantées ~8m ²		Espace déjà végétalisé. Renforcé les continuités. Désimperméabilisations d'une toute petite surface. Faible bénéfice écologique.	~300
Nord-ouest /cité scolaire	Entrée place de la République depuis le Cours d'Alsace Lorraine : Réalisation d'une petite fosse pleine terre. ~8m ²		Mise en valeur entrée de centre bourg. Sécuriser les traversées piétonnes. Trottoirs en bon état. Désimperméabilisations d'une toute petite surface. Faible bénéfice écologique.	~ 480